

La bataille du bruit s'envenime à Paris

Des associations de riverains se réunissent mardi pour protester contre "les nuisances nocturnes". Une façon de faire pression sur le Conseil de la nuit, lancé en décembre 2014.

JDD, 8 février 2015, Marie-Anne Kleiber



Sur la question du bruit la nuit à Paris, se dirige-t-on vers un dialogue de sourds? D'un côté, des fêtards et patrons de bar, et de l'autre, des habitants excédés qui ne veulent plus discuter avec ceux qui "pourrissent leur sommeil". Une vingtaine d'associations de quartier rassemblées dans le réseau "Vivre Paris!" ont décidé "de secouer le cocotier", comme l'affirme Gilles Pourbaix, vice-président d'Accomplir. Ils organisent mardi une grande réunion publique sur le thème "Nuisances nocturnes : une fatalité?". Une façon de mettre la pression sur l'équipe d'Anne Hidalgo.

En décembre s'est en effet réuni, sous l'impulsion de la mairie, le premier Conseil de la nuit regroupant tous les interlocuteurs concernés, sur un spectre plus large cependant que le seul problème du bruit (lire encadré). Cette assemblée se réunira deux fois par an. Sept groupes de travail ont été mis en place et doivent rendre des propositions avant l'été à Frédéric Hocquard, délégué chargé des questions relatives à la nuit, rattaché à Bruno Julliard, premier adjoint à la maire de Paris. "Il faut savoir qu'il y a énormément d'événements en soirée dans la capitale, et qu'il y a en fait peu d'endroits où cela pose de gros problèmes, mais c'est une question qui existe dans certaines zones", reconnaît Frédéric Hocquard.

Le "maire de la nuit" a prévu "un apéro festif"

Le nombre de fermetures administratives temporaires ou définitives de bars (pour bruit excessif mais pas uniquement) ordonnées par la préfecture de police était de 350 en 2012, 386 en 2013 et légèrement moins en 2014, selon le collectif Culture Bar-bars. "Ça s'est calmé un peu l'an passé", juge Clément Léon R., "maire de la nuit" élu fin 2013 par des patrons de café et des clubbers. "Le Conseil de la nuit est une riche idée qui permettra d'avancer, de proposer des solutions et non pas de revendiquer et polluer le débat comme une minorité gueularde le fait", ajoute-t-il. Adeptes de la provocation, Clément Léon R. a prévu "un apéro festif" le 10 février juste en face du lieu de la réunion publique de "Vivre Paris!". De quoi bloquer encore plus la situation. "Avec ce nouveau conseil, on repart encore dans des

discussions sans fin. On a déjà donné, avec les états généraux de la nuit en... 2010! Cela ne mène nulle part. On ne veut plus entrer dans des processus de médiation. Maintenant, c'est le temps de l'action", annonce Gilles Pourbaix. "De nouveaux quartiers qui étaient calmes sont devenus des lieux de fête, de concentration de cafés, comme le sud du 10e, ou le nouveau Carreau du Temple". Autour de cette halle rénovée dans le 3e, plus de 20 banderoles "Non au bruit" ont été affichées sur les façades par des habitants cet hiver. "On se bat contre la mono-activité autour du Carreau, déclare Armelle Lavalou, installée là depuis 1997, on a l'impression d'être un quartier sacrifié, abandonné aux noctambules." Le réseau "Vivre Paris!" va devenir "Vivre la ville", et intégrer d'autres associations luttant contre les nuisances sonores, à Strasbourg, Lyon... Les expériences de Barcelone – manifestations anti-touristes l'été 2014, de Londres – zones de contrôle anti-alcool où la police peut confisquer les boissons et infliger des amendes jusqu'à 500 livres – sont observées de près. Genève, où la police municipale patrouille depuis 2013 les jeudis, vendredis et samedis soir jusqu'à 3 heures du matin, est un exemple à suivre selon "Vivre Paris!".

Des policiers à la place des clowns

Les Pierrots de la nuit, des équipes d'artistes de rue chargés depuis 2011 de faire baisser le volume sonore les soirs de week-end, grâce au mime, au théâtre et à l'humour, n'ont pas convaincu les riverains. À la mairie (qui les subventionne à hauteur de 125.000 euros par an), on annonce "une évaluation de ce dispositif et sans doute, une évolution". L'été passé, sur le très festif canal Saint-Martin dans le 10e, ce ne sont plus de gentils clowns qui sont intervenus, mais des agents de police et des agents de la DPP (direction-prévention et de la protection de la ville) en patrouille tard dans la soirée. "Cette expérimentation est amenée à se renouveler dans d'autres quartiers", dit-on à la mairie de Paris.

Dans le 11e, rues Oberkampf, Jean-Pierre-Timbaud, et Saint-Maur, des "rues de la soif" parisiennes prisées des étudiants, trois à quatre nouveaux bars ouvrent tous les trimestres, et ce depuis quatre ans, selon la mairie du 11e. "Cette concentration est insupportable pour les riverains. Et il y a également un problème de voleurs à la tire, de pickpockets qui s'attaquent à des proies faciles, ces jeunes souvent très alcoolisés", précise Stéphane Martinet, adjoint au maire du 11e chargé de la prévention, de la sécurité et de la médiation.

Le collectif des habitants de la rue Jean-Pierre-Timbaud affirme être "affolé par le problème de l'alcoolisation des jeunes et du "binge drinking"". Un dispositif "à la hauteur des enjeux" selon Stéphane Martinet doit être mis en place dans cette zone dans les semaines qui viennent. Sans doute des patrouilles de policiers et d'agents de la ville, comme sur le canal Saint-Martin. De quoi assurer la sécurité des clients, et faire baisser le volume sonore dans la rue. Et, qui sait, d'ouvrir à nouveau le dialogue entre les habitants et les patrons de bar.

***Le 10 février à 18 h 30 au 17, rue Léopold-Bellan (2e).**

Source : <http://www.lejdd.fr/JDD-Paris/La-bataille-du-bruit-s-envenime-a-Paris-717092>